



Decembre, 1909

Chronique du sanctuaire

Octobre 1909. —

Les roses que j'aimais se meurent effeuillées,
Leurs corolles s'enfuient, pâles, au vent du soir
Emportées lentement, et c'est triste de voir
Se parer de leur mort le sable des allées.



ES roses effeuillées ne sont point celles de nos rosiers. Celles-ci, depuis de longs jours [déjà, ont été recueillies pieusement ; elles ont reçu la bénédiction du rosaire, et chaque jour elles s'en vont de tous côtés, remède salulaire pour bien des maladies.

Les roses, dont les corolles s'enfuient, symbolisent nos pèlerinages. Ils se sont effeuillés, bien drus, pendant le mois de Septembre, et Octobre, le mois des roses saintes, sera presque totalement dégarni au Cap de la Madeleine.

La solitude sera faite plus profonde encore par le départ de nos missionnaires que leurs travaux appellent ailleurs.

La maison du Cap de la Madeleine est en effet une maison de *missionnaires*, et Messieurs les curés qui désirent des *retraites* ou des *missions* peuvent s'adresser *directement* au Rév. Père Supérieur de la communauté pour obtenir les services de nos Pères. Retenus ici plus constamment pendant la belle saison, qui est celle des pèlerinages, ces missionnaires sont libres de se livrer au travail de la prédication pendant de longs mois. Dès Octobre ils nous quittent, appelés dans diverses paroisses pour

l'œuvre si nécessaire et si méritoire des retraites et missions.

Que Notre-Dame du Cap veuille bien bénir leur apostolat dans ces paroisses où les curés veulent bien les demander.

Avant de partir toutefois ils ont reçu les trois derniers pèlerinages de la saison ; pèlerinages du commencement d'Octobre.

* * *

3 Octobre : PÈLERINAGE DU SÉMINAIRE des Trois-Rivières, avec ses 300 élèves.

3 Octobre : PÈLERINAGE DE STE-THÈCLE : 500.

10 Octobre.—PÈLERINAGE DES TROIS-RIVIÈRES. 600.

C'est une tradition, nos lecteurs le savent, pour le Séminaire des Trois-Rivières de consacrer, à son pèlerinage au Cap, la matinée du dimanche du Rosaire. Ce pèlerinage se fait d'ordinaire assez rapidement. Les élèves arrivent ici vers 8½ ou 9 hrs., assistent à une messe qu'ils solennisent de leurs plus beaux chants, écoutent le sermon d'un de nos missionnaires, exécutent, pendant le salut du T. S. Sacrement, des motets des plus harmonieux et retournent aux Trois-Rivières avant midi.

Cette visite est sans doute un acte de piété et de confiance envers la Vierge du Rosaire couronnée au Cap de la Madeleine. Elle est encore un acte d'aimable courtoisie que cette jeunesse tient à honneur de manifester au Sanctuaire si voisin de son *alma mater*. Pour nous elle est encore une occasion de rappeler dans nos *annales* combien restent fidèles à Notre-Dame du Cap ceux qui, autrefois élèves du Séminaire des Trois-Rivières, sont maintenant dispersés un peu partout dans des carrières différentes. Outre les prêtres du diocèse, nos *annales* et nos œuvres comptent, même parmi les laïques, mais surtout parmi les prêtres anciens *trifluviens*, des amis dévoués et toujours fidèles. Il nous est donné, chaque année, c'en revoir quelques uns au vieux Sanctuaire, mais ceux qui ne peuvent venir nous conservent eux aussi un attachement pour lequel nous leur exprimons ici toute notre gratitude. D'ailleurs nous ne pouvons revoir les élèves actuels du Séminaire sans penser aux anciens. Parler de jeunesse n'est-ce pas d'abord parler d'*antiquité*, car l'antiquité est la *jeunesse* du monde ; et il fait bon de

se reporter vers les belles années d'antan pour en jouir du moins par le souvenir. Parler de jeunesse c'est aussi parler d'*avenir*, mais d'un avenir qui, fidèle aux saines traditions du passé, ne fera que développer les germes de noblesse et de sainteté qu'il en a reçus. Daigne Notre-Dame du Cap, à l'occasion de ce pèlerinage, y coopérer de ses meilleures bénédictions, et se choisir des apôtres ardents parmi cette jeunesse qui, ce matin, lui fait une si enthousiaste ovation.

* * *

Tradition encore que le pèlerinage de Sainte Thècle. Monsieur le curé, Monsieur Maxime Masson, conduit à la Sainte Vierge environ 500 pèlerins. Les longues heures dont ils peuvent jouir leur permettront de prendre part à toutes les cérémonies du pèlerinage le plus complet. Ces heures sont employées à honorer Marie sous son titre d'Immaculée, modèle de la Vierge si pure qui a nom Ste. Thècle. Nos annales de 1902 ont publié une courte notice, avec une gravure, sur Ste. Thècle. La Vierge est représentée debout au milieu de l'amphithéâtre, tandis qu'un léopard lui lèche doucement les pieds. Ceci est conforme à cette parole de St. Ambroise: «Elle était là, exposée à des regards qu'elle cherchait à éviter : elle apprit la pudeur à ces yeux qui ne la connaissaient pas. Qu'il était beau de voir l'animal se coucher à terre, lécher ses pieds, et témoigner, par ce langage muet, qu'il n'osait attenter au corps sacré de la Vierge. » Il faut croire que le culte de Ste. Thècle a inspiré à nos pèlerins une ardente dévotion pour Marie, la Reine des Vierges. Leur prière se prolonge douce et confiante aux pieds de sa statue. Nous les y voyons avec plaisir, car leur départ nous annonce la fin prochaine de nos pèlerinages.

Ce sera pour dimanche prochain.

Le *premier* pèlerinage de la paroisse des Trois-Rivières est venu ici dans l'après-midi du dimanche 6 juin. Depuis lors, chaque premier dimanche du mois a déposé sur notre rive des groupes parfois très nombreux de pèlerins trifluviens. La cité trifluvienne a donc honoré Notre-Dame du Cap d'une manière

particulière, elle revient aujourd'hui, une dernière fois, dire *au revoir* à la Reine du Rosaire et cela pour de longs jours. A la joie de voir débarquer nos pèlerins, se mêle, on le devine, déjà un peu de l'amertume des adieux. Les cérémonies peuvent donc s'attarder un peu, d'autant plus que nous sommes seuls aujourd'hui et que nos visiteurs ont tout le loisir de demander à Notre-Dame du Cap de couronner par des faveurs signalées l'ensemble des bienfaits que ses mains ont distribués pendant la saison qui s'achève.

Après le départ des Trois-Rivières, pendant les belles semaines du mois d'octobre, des pèlerins isolés sont venus très nombreux : la solitude se fait ainsi autour de nous, mais lentement et d'une manière moins pénible.

Les pèlerinages *organisés* de l'année 1909, ont donc commencé le *samedi 15 Mai* par celui de Pierreville, pour finir par celui des Trois-Rivières, le *dimanche 10 Octobre*.

A l'an prochain.....

* * *

Parmi les visites isolées du mois d'octobre nous devons citer celle de quelques uns des membres du Concile Plénier. Le R. Père E. J. A. Toureaudeau, o. m. i. Supérieur de notre maison du Cap, nous est revenu un soir de Québec avec les R. R. P. P. J. N. Dozois o. m. i., Prisque Magnan o. m. i. A. H. Grandin o. m. i. et A. Bernier, curé de Vegreville. Quelques jours plus tard nous recevions l'aimable visite de Mgr. Marcel Richard, curé de la paroisse St. François de Sales de Rogersville, dans le diocèse de Chatham.

A tous et à chacun les Annales adressent un cordial merci.

Parmi les titres des décrets proclamés à la clôture du Concile Plénier il en est un qui parle du *Culte dû à la Ste. Vierge*. Il nous fait plaisir de dire que nous y travaillons ici de notre mieux en communion de pensée avec tant d'autres Oblats de Marie Immaculée qui le font dans le Canada tout entier. Ces Oblats de Marie avaient de nombreux représentants au Concile de Québec : en voici la liste éloquent :

- S. G. Mgr. L.-P.-A. Langevin, archevêque de Saint-Boniface ; S. G. Mgr Emile Legal, évêque de Saint-Albert ; S. G.

Mgr A. Pascal, évêque de Prince Albert ; S. G. Mgr E. Grouard vicaire apostolique d'Athabaska ; S. G. Mgr C. Joussard, auxiliaire ; Mgr E. Bunozy, préfet apostolique du Yukon ; le R. P. J. Welch, administrateur de l'archidiocèse de Vancouver ; le R. P. J. Jodoin, procureur de Mgr Breynat pour le vicariat apostolique du MacKenzie ; Mgr J. P. Allard et les RR. PP. A. Lacombe, H. Leduc, H. Lacoste, vicaires généraux ; les RR. PP. J. N. Dozois, P. Magnan, H. Grandin, provinciaux ; le R. P. W.-J. Murphy, recteur de l'Université d'Ottawa ; les RR. PP. Z. Lacasse, A. Poli, G. Charlebois. E. J. A. Tourangeau : théologiens.

Je finis la "chronique" d'Octobre par un cordial merci à l'adresse de Mr. Thomas Caron, curé de St. Maurice et de ses paroissiens.

Les Annales d'Octobre et de Novembre ont annoncé que, pour terminer l'installation de nos groupes du Rosaire il nous fallait faire charroyer un certain nombre de *milliers de voyages* de terre. Je ne crois pas exagérer en disant que le nombre de ces voyages va certainement dépasser 25,000 (vingt-cinq mille). Des souscriptions nous arrivent pour nous aider à parfaire cette œuvre si belle de nos "Stations" : elles payeront au moins une partie des frais qu'il nous faudra faire.

Mais pour avancer ce travail les paroissiens de St-Maurice, sur l'invitation de leur curé, nous ont accordées des *corvées gratuites*.

Dès le *lundi 4 octobre*, trois voitures nous sont arrivées avec trois hommes aux bras solides qui, toute la journée, ont charroyé des bonnes charges de terre, par amour et dévotion pour Notre-Dame du Cap.

Le *bee* de la paroisse de St-Maurice en faveur de notre terrain a donc commencé le *lundi 4 octobre* 1909. La corvée s'est continuée depuis ce temps-là, et, à la fin d'octobre, c'est par *plusieurs centaines* que doit se chiffrer le nombre de *voyages* transportés. Je crois qu'il est venu des représentants de tous les *rangs* de la paroisse, et puisque la saison est belle je crois qu'il en viendra encore en novembre tant que les gelées ne les arrêteront pas complètement.

Ceux qui sont venus ont choisi le jour qu'ils préféraient. Les

travaux de cette saison de l'année ne laissent pas beaucoup de loisirs aux cultivateurs de nos campagnes. Il y a toujours quelque chose à faire sur une terre. Cependant 21 travailleurs ont peiné ici à charger les 14 tombereaux descendus de St-Maurice.

Que tous veuillent bien agréer l'expression de notre reconnaissance. Nous les remercions au nom de la Ste-Vierge, au nom de la communauté des Oblats, et aussi au nom de tous ceux qui seront édifiés de leur travail.

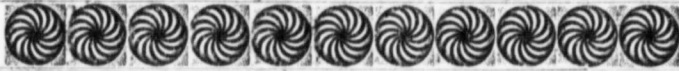
Que Notre-Dame du Cap les récompense au centuple et avec eux tous nos bienfaiteurs.

Le pouvoir de certains saints

ON attribue à certains saints un pouvoir spécial. Ainsi, on invoque sainte Apolline contre le mal de dents, saint Blaise contre le mal de gorge, saint Hubert contre la rage, etc. N'est-ce pas là de la superstition ?

Non, pas du tout, pourvu qu'on n'attribue pas à cette prière une vertu infaillible et nécessaire. Mais ces invocations spéciales à certains saints sont motivées par une circonstance spéciale de leur vie ou de leur martyre, suivant laquelle Dieu leur accorderait le don spécial de guérir des maladies. Pourquoi pas ?

Ainsi sainte Apolline a eu les dents brisées pendant son martyre, il y a donc une raison d'implorer son intercession dans les maux de dents. Saint Blaise a guéri un enfant en lui appliquant deux cierges en forme de croix, cet enfant avait avalé une arête de poisson. La guérison est venue non de l'application des cierges, mais de la sainteté du serviteur de Dieu, que le Seigneur a voulu glorifier par ce miracle. Il n'a pas tenté lui-même de moyens superstitieux : en représentant la croix, il signifiait que toute grâce nous vient du divin Crucifié, et il savait que la guérison devait être attribuée à la bonté de Dieu et non à la seule vertu du signe employé.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

2—. *Croissance en grâces par le mérite.*

NOS deux derniers articles ont rappelé d'une manière générale la *nature* et les conditions du mérite. Il nous reste à en faire l'application au mérite de la Sainte Vierge. Elle aussi a *mérité* l'accroissement de la grâce ; mais, même en méritant, elle a joui de certains *privilèges* qu'il faudra examiner, et qui ont donné à son mérite une valeur particulière.

* * *

Le mérite, avons-nous dit, requiert d'abord des actes *libres*. Mériter c'est acquérir pour soi quelque bien à titre de salaire. Or cela même demande que nous donnions quelque chose, dont la valeur soit proportionnelle à ce qui fait l'objet du mérite. Mais on ne donne que ce qui est à soi, ce dont on est le propriétaire et le maître ; » ce qui se fait par l'usage de notre volonté libre.

Nul doute que Marie n'ait joui d'une parfaite liberté et n'ait ainsi réalisé la condition du mérite. La vraie nature de la liberté ce n'est pas de pouvoir se porter au mal ou au bien indifféremment. Non, car la possibilité de se porter à ce qui est mal est une imperfection de notre liberté : mais celui-là est vraiment libre à qui est laissé le choix de diverses sortes de biens.

Celui-là aussi est vraiment *libre* qui a moins, ou qui n'a pas du tout de penchant vers le mal. Ainsi était Marie. Les penchants vers la faute ont, en nous, leur source dans le péché originel ; nous croyons que Marie en fut exempte. Ces penchants découlent encore de l'ignorance, de l'erreur, de la concupiscence



LA VIERGE IMMACULÉE .

et, en parlant des privilèges de la Sainte Vierge, nous avons dit qu'elle fut exempte aussi de ces défauts qui sont la suite naturelle de la faute originelle.

Marie avait donc des penchants très prononcés vers la vertu. Elle n'avait pas besoin de faire taire en elle d'autres voix qui l'attiraient vers le péché ; son acte, produit total de sa liberté, allait donc vers Dieu de tout l'élan de sa nature et de son cœur et ainsi, immensément *libre*, il était immensément méritoire.

Et si l'Esprit-Saint veut bien nous inspirer d'imiter en quelque chose la *liberté* de la Sainte Vierge, il nous dira que cette ressemblance s'obtient par la pratique de la *vertu*. Celle-ci, en effet, ne peut nous pousser que vers le bien. Elle le fait, en détruisant en notre âme les instincts vicieux. Plus un acte est libre plus il est méritoire. Mais plus il est vertueux, plus il est libre, donation plus complète de tout son être, de toute son affection, de toute sa vie. J'ajoute plus un acte est vertueux plus il est *facile*, et ainsi nous aboutissons à cette consolante doctrine qu'une grande *facilité* ne peut qu'augmenter nos mérites ; ainsi en fut-il de la Sainte Vierge.

L'acte méritoire doit être *libre*, il faut aussi qu'il soit moralement *bon*. Le salaire qui récompense le mérite, c'est dans le ciel, la vue et l'amour de Dieu dans une pureté rayonnante. Ce serait donc un blasphème qu'un salaire de pureté et de beauté puisse récompenser une action où sont mêlées la laideur et la souillure. Une action est donc méritoire si elle est bonne, et d'autant plus méritoire qu'elle est meilleure.

Pensons donc à ce que la Sainte Vierge a dû mettre dans ses actions. Rappelons nous ce que nous avons essayé de deviner de la beauté de son âme, pensant bien qu'aucune faute n'a pu se mêler à sa vie. Nous avons dit que dès sa Conception Immaculée la grâce fut si abondante qu'elle éloignait le mal dont elle avait détruit tout germe, et plus tard l'incarnation du Verbe achevera cette confirmation dans le bien. Nous avons ajouté aussi que la maternité divine et l'état de grâce sont des notions inséparables.

Les actions de la Sainte Vierge sont donc sorties de son âme comme des gouttes pures, limpides, toutes divines, sans aucun germe de mal. Elles furent, aux yeux de Dieu, comme le ray-

onnement de cette chaleur latente qui se nomme la grâce sanctifiante dans sa plénitude, c'est-à-dire, maîtresse de toutes les puissances de la nature qu'elle purifie de tout mal et imprègne de sa vertu.

Les actions si *bonnes* de la Sainte Vierge ont donc grandi son *mérite*.

L'acte libre et moralement bon est méritoire à condition toutefois que, fait en état de grâce, il procède de la *charité*.

Il ne faut pas oublier, en effet, le rôle important de la *charité* dans l'augmentation de nos mérites. «Quelle verdure pourrait avoir le rameau d'une bonne œuvre, s'il n'a pas la charité pour racine ?» La charité a la primauté sur toutes les vertus, de telle sorte que ces dernières ne sont principe de mérite qu'à la condition d'être imprégnées de l'influence de la première. Si la vie éternelle, notre salaire de demain, consiste dans la jouissance de Dieu vers laquelle tend tout le mouvement de notre vie, et si le grand moteur de notre âme, c'est l'amour ou la charité il est naturel de conclure qu'il faut de la charité pour mériter. Elle seule nous pousse vers Dieu parce que seule elle peut nous unir assez étroitement à lui pour nous le faire posséder.

Appliqués à Marie ces principes nous font soupçonner en elle des mérites inouis. Nous avons parlé souvent, dans nos précédents articles, de la charité de Marie. Nous avons même dit que la Sainte Vierge a été embellie de tant de privilèges afin que son cœur put donner au Christ l'amour que celui-ci réclamait. Ces privilèges sont, à la fois l'objet et la cause de cet amour, amour réciproque de Jésus pour la Mère, de celle-ci pour son Fils.

Dans la Sainte Vierge se réalise l'admirable panégyrique de la charité prêché par Saint Paul. En elle, elle est la reine de toutes les vertus et celles-ci forment son escorte. Elle est tellement incorporée avec chacune d'elles que leurs actes deviennent comme les œuvres de la charité.

Marie a donc grandement mérité parce qu'elle a grandement *aimé*. En elle, l'amour, doué d'une activité toujours en éveil a inspiré, stimulé toutes les vertus, dirigé leurs actions et tourné vers Dieu tous leurs moindres actes.

D'ailleurs la charité est l'âme des vertus, et en Marie cette âme fut très ardente.

Enfin Marie, pour mériter, est restée dans l'état de voie et de progrès. Pendant le temps de son pèlerinage la touche surnaturelle de Dieu a voulu atteindre toutes ses actions, même les moindres et les plus cachées. Elle a fait réaliser en Marie une croissance de *mérites* puisque toutes les conditions y étaient réunies d'une manière particulière. C'est là un premier privilège de son mérite.

Mais, ce en quoi la Sainte Vierge se distingue de toute âme dans l'ordre du mérite ce sont les privilèges de ce dernier. Il a joui d'une *continuité* et d'une *excellence* particulières.

Ce sera le matière de notre prochain article.

SOUS LE VOILE

Histoire d'hier et d'aujourd'hui.

DANS l'étroite sacristie d'une humble église de faubourg, tout un groupe de femmes et de bourgeois apeurés se pressait autour de leur pasteur qui s'efforçait de les rassurer avec plus ou moins de succès.

— Alors, vous ne craignez rien, Monsieur le curé ?

— Rien absolument, mes enfants.

— Mais ils disent qu'ils viendront à toutes les églises.

— Qu'ils viennent. Seigneur ! c'est ce qu'ils ne font pas assez souvent.

— Ils veulent pendre tous les curés.

— Je suis trop lourd, je casserais la corde.

— Pourtant, Monsieur le curé, pensez donc, quel scandale ! quelle peur pour ces pauvres petites !

— Mes chers amis, dit l'abbé Stéphani avec un peu d'impatience, je vous ai affirmé que vous pouviez être tranquilles et que je prenais tout sur moi ; si vous ne croyez pas à ma parole...

— Si, si ! Monsieur le curé ; seulement, si ces bandits veulent troubler la cérémonie, objecta un gros épicier qui n'avait rien d'un foudre de guerre.

— D'abord, ce ne sont pas des bandits mais des frères égarés que le bon Dieu ramènera quand il voudra dans le bon chemin ; quant à troubler la cérémonie, allons donc ! Vous verrez qu'ils suivront la procession.

Sur cette promesse rassurante, papas et mamans moins inquiets s'en furent vaquer aux préparatifs du lendemain, grosse affaire pour les petits gens de ce quartier populeux qui, presque tous, devaient mettre la main à la pâte. C'est que la Première Communion, pour le peuple, n'est pas seulement un grand acte religieux, c'est une date mémorable, une fête unique dans l'existence de ces humbles qui, toute leur vie, en garderont l'éblouissement. Pour ce jour-là, rien de trop beau, rien de trop bon ; on met les petits plats dans les grands, on combine les menus, on discute les toilettes

on bouleverse le logis, on encombre la cuisine, on démonte le lit pour dresser la table et l'on dort où l'on peut, dans un coin sur une chaise...

Cependant une femme pauvrement, mais proprement vêtue, était restée derrière les autres.

—Bon ! vous n'êtes pas encore rassurée, Madame Prial ?

—Dame, Monsieur le curé, ma pauvre petite infirme...

—Votre petite infirme sera au premier rang.

—Vous me faites trembler.

—C'est pour vous tranquiliser, au contraire ; vous pensez bien que s'il y avait le moindre danger.

—Merci, Monsieur le curé, vous êtes bien bon... aussi...

—Quoi encore ?

—Si j'osais vous demander vos prières dans ce jour béni pour le père de ma petite Madeleine...

—Comment donc ? Un ancien troupiier a droit à ma sympathie particulière... même s'il ne la mérite pas tout à fait... et, si je le tenais là, entre quatre-z yeux... je vous le confesserai en deux temps, trois mouvements.

—Hélas ! Monsieur le curé, Dieu vous entende ! Depuis dix ans qu'il ne nous a pas donné signe de vie... Il est peut-être mort... ou pire !

—Allons donc, un ex-zouave a la peau dure... et quand on a été un brave soldat on peut oublier ses prières... jamais son drapeau... et l'on ne voudrais pas rougir devant lui.

—Il n'était pas méchant au fond et il aimait tant sa petite... S'il la voyait si mignonne, dans sa robe blanche, bien sûr, il chasserait toutes ses vilaines idées.

—Il ne faut pas désespérer. Qui sait !

Et, avec un geste amical, plein de foi en la Providence, le prêtre congédia sa paroissienne.



L'abbé Stéphani était un "vieux de la vieille", il avait fait toutes les campagnes de l'Empire dans la garde de Napoléon (il était né à Ajaccio) et l'avait suivi en Autriche, en Prusse, en Russie, à l'île d'Elbe, à Waterloo ; il l'eût suivi à Ste-Hélène si on le lui eût permis, et la chute de l'empereur l'avait laissé aussi désorienté que s'il eût vu le soleil s'éteindre.

D'abord, il avait attendu patiemment son retour, puis, le 5 mai, sa dernière espérance ayant sombré dans les flots du Pacifique, il s'était tourné vers le Maître qui ne meurt pas, estimant qu'après Napoléon, il ne pouvait plus servir que Dieu !

Et il le servait avec toute son ardeur belliqueuse, tout son dévouement passionné, toute sa crânerie vaillante de Vétéran de la Grande Armée, ne reculant pas plus devant les railleries que devant les balles et prêt à affronter l'émeute, comme jadis la Grande Redoute.

Au physique, c'était un beau vieillard, taillé en hercule, avec des cheveux blancs frisés encadrant un visage énergique adouci par un regard et un sourire d'une mansuétude infinie.

Au moral, c'était un saint.

Aussi, était-il adoré dans sa paroisse, et malgré les craintes de ses fidèles, il n'avait pas consenti à retarder d'un jour la date fixée pour la Première Communion, en dépit du volcan en ébullition, dont les laves débordantes menaçaient de tout engloutir.

—Croyez-vous donc que je vais faire attendre le bon Dieu pour ces gaillards-là ! répondait-il aux objurgations des timorés.



Les cloches sonnaient à toutes volées, et, se hâtant vers l'église, les mamans en grande toilette, les papas, sanglés dans la redingote de cérémonie, conduisaient, g'orieux et émus, les fillettes enveloppées du voile de mousseline, les garçonnetts tout fiers de leur brassard d'argent.

Au premier rang des blanches colombes emplissant le modeste chœur, deux béquilles mettaient leur tache noire et le regard apitoyé se posait avec intérêt sur une communiant, la plus petite, qui, elle, oubliait certainement son infirmité dans la pure extase de ce beau jour. C'était Madeleine Prial.

Sa mère honnête ouvrière de campagne, avait épousé, à son retour du service, le fils d'un voisin, Pierre Prial, qui avait fait un congé en Afrique et décroché les galons de sergent sous les ordres de Bugcaud. Malheureusement, il avait rapporté aussi de la fréquentation des Bat' d Af des théories subversives, des mœurs peu édifiantes et de fâcheuses habitudes d'intempérance. De plus, non content d'avoir à peu près perdu ses croyances de jeunesse, il raillait impitoyablement celles de sa femme, posant à la forte tête, au libre-penseur, ce qui lui valait une haute considération... au cabaret, dont il était un des habitués et où on le présentait comme une autorité aux commis-voyageurs en révolution, parcourant déjà les villages.

Cependant, ce n'était pas un mauvais cœur ; il y avait chez lui plus de fanfaronnade que de méchanceté réelle, et la petite ayant été malade peu après sa naissance, il avait couru de lui-même chercher le prêtre pour la faire baptiser.

C'est qu'il adorait *sa petite* ! Pour elle, rien n'était trop beau, trop bon, trop cher, et, certes, si quelque chose eût pu l'arracher à son vice, c'est ce petit être fragile, qu'il ne touchait qu'avec précaution, craignant de lui faire mal en l'embrassant. Et parfois, en le voyant jouer avec elle sur le seuil de leur maisonnette, la faire sauter sur son genou, lui chanter les refrains de son enfance, la mère attendrie se reprenait à espérer.

Malheureusement, quand il avait bu, il ne reconnaissait plus ni sa femme ni sa fille, et rien n'arrêtait son ivresse furieuse l'incitant aux pires excès.

Un soir, la laborieuse couturière, sur qui reposait en grande partie la charge de la maisonnée, achevait une toilette de communiant, à laquelle elle donnait un coup de fer avant de la mettre dans un carton pour la livrer, lorsque Pierre rentra, la démarche avinée, la langue pâteuse, les yeux troublés.

La vue de cette robe blanche l'irrita, comme une cape rouge le taureau, il se répandit en invectives contre les calotins et leurs mômeries :

— Je ne veux pas voir ça chez moi... Jette-moi ça au feu... plus vite que ça. . .

Sans répondre, elle se hâtait de plier le voile, la jupe.

Ce silence exaspéra plus encore le furieux ; il saisit le fer à repasser posé sur la table et, d'une main mal assurée, le lança à la tête de sa femme...

Un double cri... cri de douleur, d'indignation.

Le lourd projectile est allé s'abattre sur le berceau de la pauvrete, qui pleurait tout bas, réveillée par le vacarme ; elle avait les jambes brisées..

Subitement dégrisé, Pierre resta un instant hagard, épouvanté par devant l'enfant inanimée ; puis avec un rugissement de bête fauve, il s'enfuit dans la nuit sombre et jamais plus l'on n'entendit parler de lui...

La petite survécut, mais elle demeure infirme, et, pour la faire mieux soigner, la mère quitta le village et vint s'installer dans ce pauvre faubourg où, grâce à la protection de l'abbé Stéphan, elle gagnait honnêtement sa vie.

Mais, bien que la vue de ces tristes béquilles dût raviver sans cesse la

plaie saignante, elle n'avait gardé dans le cœur qu'une grande pitié pour le père de son enfant, à qui elle avait appris à prier pour lui et qui, elle non plus, ne l'avait pas oublié.

La Messe s'était achevée sans incident et les enfants étaient rentrés paisiblement dans leur famille, mais, quand sonnèrent les Vêpres, une certaine agitation commença à se manifester dans le quartier. Des groupes tumultueux se formèrent devant les marchands de vin, des orateurs improvisés, jaloux des lauriers de Camille Desmoullins, excitèrent leurs auditeurs, non à prendre la Bastille, mais à envahir l'église, et les petites communiantes durent hâter le pas pour échapper aux insultes et grossiers propos de misérables avinés.

Un d'eux, attablé devant une *verte* qu'il remuait avec précaution se montrait particulièrement excité, et, son vis-à-vis, vieille barbe à la mine farouche cependant, ayant émis cette réflexion subversive : "Elles ont l'air de colombes effarouchées, les pauvrettes !" s'était fait vertement rembarrer.

Jean-la-soif, qui méritait bien son surnom, n'aimait pas les mangeurs de bon Dieu, qu'ils fussent sous le voile ou sous la soutane, et peut être une robe blanche l'exaspérait-elle plus encore. Il donnait à cela toutes sortes de raisons, tirées de l'histoire des Papes, Béranger et Voltaire autorités incontestables, n'est-ce pas ? Mais si l'on eût pu plonger au fond de son âme...

Une robe blanche... non, il ne pouvait plus voir une robe blanche depuis qu'elle avait été éclaboussée du sang de sa petite... Il avait beau faire le fanfaron, s'enfoncer tous les jours davantage dans l'ivresse, chercher l'oubli dans ce louche poison troublant sa cervelle et faisant trembler sa main, il ne pouvait effacer de sa mémoire la scène tragique, l'image de la mère affolée le chassant d'un geste vengeur et surtout la plainte du pauvre bébé le poursuivant dans la nuit noire...

Et, bien qu'il se vantât de n'avoir pas peur de grand'chose, jamais il n'avait osé rentrer dans le village, crainte d'entendre sonner le glas ou de trébucher sur une tombe.

Voilà pourquoi, rongé par le remords, au lieu de se frapper la poitrine, Jean-la-soif montrait le poing au ciel.

La cérémonie touchait à sa fin, une voix claire achevait de réciter les "vœux du baptême" et processionnellement l'on défilait devant les fonts, quand des coups violents ébranlèrent le portail prudemment fermé.

Une bande de forcenés essayaient d'envahir la chapelle, et suisse, be-deau, marguilliers en défendaient l'accès. On se bousculait, on se gourmandait sur les marches. Dans l'étroit tambour des portes latérales les femmes criaient, les hommes juraient, les enfants pleuraient ; c'était un tapage, un tumulte, un désordre qui allait tourner au pire scandale, quand soudain les deux battants s'ouvrirent tout grands, l'autel resplendissant apparut au fond dans sa majestueuse splendeur et, sur le seuil, l'abbé Stéphani, dans ses ornements sacerdotaux. Sa haute stature, sa figure vénérable en imposèrent, malgré eux, aux émeutiers...

— Mes amis, dit-il d'une voix forte, profitant de leur surprise, vous désirez assister à notre cérémonie, j'en suis touché, et comme l'église est trop petite pour que vous puissiez entrer, c'est nous qui allons sortir. Nous ferons la procession dans la rue, suivez-la. Ça fera plaisir à ceux de vous qui ont des enfants et ça donnera envie d'en avoir à ceux qui n'en ont pas.

Ils se regardaient, interdits...

— Ne l'écoutez pas, cria soudain la voix avinée de Jean-la-soif qui brandissait une bouteille, mort aux calotins !

Mais déjà une longue théorie de communiantes se déroulait sur le parvis aux accents du beau cantique :

Foi de nos pères,
Notre règle et notre amour...

En tête marchait la petite infirme appuyée sur ses béquilles... elle arrivait en face de Jean-la-soif...

— Pierre ! mon mari... c'est ta fille !

Un cri rauque répondit à ce cri de détresse, la bouteille roula sur le pavé, et, dégrisé, chancelant, éperdu, le père tendit les bras à la blanche apparition qui s'y jeta sans hésiter en murmurant :

— Papa ! mon cher papa ! le bon Dieu m'a exaucée !

Un instant après, docile comme un enfant, Pierre, suivant le sillage de deux petites béquilles, pénétrait dans le sanctuaire et allait s'agenouiller près de sa douce compagne... Le tendre regard de la petite infirme les enveloppait de la même caresse... mais c'était à lui surtout qu'elle souriait... et avec ce sourire elle l'eût conduit en enfer... pourquoi pas en paradis ?

ARTHUR DOURLIAC.

SAINT ROMARIC.

(fête le 8 Décembre)

ROMARIC était un grand seigneur Austrasien distingué par ses vertus. Il avait vécu saintement dans le mariage et était demeuré veuf avec trois filles. Or, une guerre acharnée ayant éclaté entre Théodebert, roi d'Austrasie, et son frère Théoderic, roi de Bourgogne, le premier fut vaincu, fait prisonnier et mis à mort. Dans ces tristes conjonctures, Romaric fut exilé et privé de tous ses biens. On raconte que, se trouvant dans la plus noire misère, il alla trouver Aridius qui jouissait d'une haute situation à la cour du roi Théoderic et avait une grande influence sur la reine Brunehilde ; il le pria humblement d'user de son pouvoir pour le faire rentrer en possession de ses biens, mais Aridius, après l'avoir accablé de reproche, s'emporta au point de lui donner un coup de pied et le chassa de sa présence. C'était la suprême offense qu'on pût faire à un prince franc. Romaric, loin d'en tirer vengeance, entra dans une église dédiée à Saint Martin ; repassant dans son esprit les outrages faits à Jésus-Christ durant sa Passion, il offrit cet affront pour l'expiation de ses péchés. Plus tard, la victoire de Clotaire II sur Thierry lui avait rendu sa condition première. Il voulut alors se montrer généreux dans le pardon qu'il accorda à ses ennemis vaincus. Ce grand seigneur avait été enthousiasmé par la sainteté et l'éloquence d'Amé. Il renonça à ses biens, donna la liberté à tous ses esclaves, et, suivi d'un certain nombre d'entre eux qui voulaient partager sa nouvelle vie, il entra à Luxeuil.

FONDATION DE REMIREMONT—MORT DE SAINT ROMARIC

Les circonstances avaient amené Romaric à fonder aussi un monastère



SAINT ROMARIC HUMILIÉ PAR ARIDIUS.

de femmes : deux de ses filles avaient voulu embrasser la vie religieuse. Telle fut l'origiue de la fameuse abbaye qui, de son nom *Romarici montis*, a pris le nom de *Remiremont*. La première abbesse, Mactefeld, en français Mafflée, est honorée comme sainte. L'abbaye reçut bientôt une jeune pensionnaire entrée dans les circonstances les plus curieuses. La troisième fille de Romaric, Asselberge, mariée à un riche seigneur franc, Bethilinus, voyait d'un mauvais œil les saintes prodigalités de son père. Elle crut l'en détourner en lui envoyant sa petite fille Gébétrude. Le diable n'y trouva pas son compte. Romaric reçut l'enfant avec tendresse ; il la confia à ses deux saintes tantes qui lui servirent de mère, et la douce enfant, qui succéda plus tard à Mafflée, est honorée elle aussi comme sainte.

Asselberge ayant eu un fils, du nom d'Adelphe, pensa qu'elle serait plus heureuse en exploitant l'amour naturel à la race franque pour la descendance mâle. Elle l'envoya donc également à Romaric ; celui-ci l'accueillit avec joie, le fit élever par son ami saint Arnould, évêque de Metz, qui venait de se retirer dans la solitude, et plus tard Adelphe, succédant à son grand-père dans la charge abbatiale, partagea aussi sa gloire.

Romaric parvint à un âge fort avancé, édifiant ses religieux par la plus sainte pénitence. En 643, nous le voyons aller recevoir le dernier soupir de son ami saint Arnould. Il ne néglige pas, d'ailleurs, d'employer pour le bien la haute influence que ses dignités passées lui ont laissée à la court. C'est ainsi que nous le voyons défendre le roi légitime Dagobert II et faire de publics reproches de son usurpation au maire du palais Grimoald.

Ce voyage fut le dernier ; à son retour, saisi d'une violente fièvre, le Saint comprit que la mort approchait. Il s'y prépara doucement, reçut le saint Viatique et expira aussitôt après, le 8 décembre 653.

Son petit-fils et sa petite-fille, à la tête des deux monastères, rivalisaient de zèle pour continuer son œuvre. On ignore la date exacte de la mort de Gébétrude ; Adelphe mourut le 11 septembre, aux environs de l'an 670. Ils furent inhumés auprès de leur grand-père, qui déjà avait pris sa place auprès de son père spirituel, saint Amé.

Souscriptions pour les "Stations" du Rosaire et pour L'EMBELLISSEMENT du terrain.

du 25 Septembre au 25 Octobre 1909.

AVANT de donner la liste des dons recueillis pendant le dernier mois, il est bon de faire ici mention de la corvée dont j'ai parlé dans la "chronique". Notre liste, en effet, ne serait ni complète ni exacte si elle ne mentionnait, en première ligne, l'importante *corvée* des paroissiens

de *St-Maurice*. Si je ne me trompe, tous les rangs de cette paroisse ont été représentés au Cap de la Madeleine, et ceux qui sont venus nous ont donné de ces grosses journées dont la Sainte Vierge gardera le souvenir.

A tous ceux qui sont venus si généreusement, les *Annales* adressent un très profond et cordial merci.

Je ne crois pas exagérer en disant qu'il nous faudra charroyer entre 25 à 35.000 voyages. Les corvées *gratuites* que l'on nous accorde en feront une partie, le reste sera payé par nos souscriptions.

C'est pourquoi aux souscriptions recueillies pour les *Stations* du Rosaire, un certain nombre de nos lecteurs ont ajouté des souscriptions pour les *voyages de terre*. Nous donnons ci-dessous et leurs noms et le montant de leur collecte. Nous les remercions aussi de grand cœur; car ces souscriptions vont hâter de beaucoup le travail qui nous reste à faire pour donner à notre terrain son aspect définitif.

Voici la première liste des voyages à 5 cts :

Pour les voyages de terre :

Six abonnés : Berthierville, \$1.50.
 Abonnée de Lowell, 50 cts.
 Abonné de Windsor Mills, \$1.00.
 Mr. J. Désilets, St-Maurice, \$2.00.
 Abonnés : Kelly Mills, 25 cts.
 Dlle Aurélie Lanouette de Ste-Anne de la Pérade, pour 150 voyages, \$7.50
 Anonyme, 25 cts.

Pour les Stations du Rosaire :

Anonymes : 50 cts. T. G. \$1.50. O. B. 50 cts.
 M. A. L. : 50 cts. Anonyme : 50 cts.
 Dlle Elise Thellend : Grandes Pilles, \$5.00.
 Anonyme : St-Narcisse, \$5.00. Elzéar Jacob : St-Narcisse, \$1.00.
 Dame A. Lambert : \$1.00 Joseph Boisvert : \$25.00
 Anonymes : 0.50cts Dame U. P. : \$1.00
 Une abonnée, St. Jean Deschaillons : \$5.00
 Dame Vve G. Cole : Suncook., 40 cts. Pelerins : \$1.50
 N. P. : Ste-Thècle 50cts. Anonymes : 30cts.
 Dame P. D. : St. Samuel : 25cts. T. B. : 25cts.
 Dame L. Lachance : St. Roch. \$1.00
 Dame Elie Nolet : Pierreville, \$1.00.
 Dame J. Gascon : Ste-Thérèse, 25 cts. Une abonnée : Holyoke, \$1.00.
 Armeline Smith : Anthony, 40 cts. Une abonnée : 25 cts.
 Dame Chs Lafflamme : 1.00. Louis Beauregard : 25 cts.
 Dlle Aurélie Lanouette, Ste-Anne de la Pérade, 30 cts.
 Dlle A. Brazeau : 10 cts. Dame Lucien Lajoie : Trois-Rivières, \$1.00.
 Anonyme : Pittsfield, \$3.00. A. D. L. : 10 cts. Anonyme : 25 cts.
 Anonyme : 37 cts. Famille Philippe Loranger : Cap de la Madeleine, \$2.00.
 Dlle A. Naud : Lachevrotière, \$1.20. Abonnée : 20 cts. M. L. : 25 cts.



Interrogatoire et martyre de *St^e Lucie* *Vierge de Syracuse*

(*Fête le 13 Décembre*)

UN jeune païen, brûlant de l'épouser, voit ses espérances déçues, et, par vengeance, la dénonce comme chrétienne au préfet Paschase. Vainement, pour la fléchir, le tyran recourt aux promesses et aux menaces : il se heurte à l'inébranlable fermeté de la jeune vierge, et ne réussit à tirer de sa bouche que les louanges de Jésus-Christ qu'elle a choisi comme son époux.

— " Trêve à ces beaux discours ! Il est temps d'en finir.

Eh bien donc ! aux effets nous allons en venir.

Les verges parleront par leur dure éloquence.

Et sauront, à coup sûr, te réduire au silence.

— Des serviteurs de Dieu, fidèles à ses lois,

Jamais pouvoir humain n'étouffera la voix,

Car j'en ai pour garant la parole du Maître :

" Si vous êtes pour moi contraints de comparaître

" Devant les gouverneurs et les rois d'ici-bas,

" Je vous en avertis, ne vous souciez pas

" De ce que vous direz, ou de quelle manière

" Vous répondrez alors aux juges en colère :

" A cette heure sur vous un rayon descendra,

" Qui de toute clarté vous illuminera ;

" Par votre voix, une autre et plus grande et plus haute

" Parlera, c'est la voix de l'Esprit-Saint, votre hôte. "

— Eh quoi donc ! Cet Esprit que professe ta foi

Comme en un sanctuaire est au-dedans de toi ?

— C'est une vérité, que tout cœur chaste et juste

De l'Esprit-Saint qu'il aime est la demeure auguste.

— Eh bien ! Je te ferai ravir la chasteté,

Afin qu'à ton aspect l'Esprit-Saint révolté

Prenne en dégoût son temple et de toi se retire.

— Criminelle folie et stérile délire !

Si vous êtes puissant, je le suis plus encor :

Vous ne pouvez m'ôter mon insigne trésor.

Ah ! déchaînez sur moi votre cruelle rage,

Livrez-moi bras liés au plus ignoble outrage :

Une double couronne à jamais dans les Cieux

Entourera mon front d'un nimbe radieux. "



STE LUCIE.

Le magistrat, vaincu par cette force d'âme,
 Porte contre Lucie une sentence infâme.
 Mais que peut contre Dieu la haine des humains,
 Et quel effort résiste à ses puissantes mains ?
 L'héroïne demeure immobile à sa place ;
 Tranquille et souriante, elle est là, quoi qu'on fasse,
 Debout, inébranlable à l'instar d'un rocher
 Que l'ouragan ne peut à sa base arracher.
 Au regard des païens étrange est ce spectacle ;
 Les chrétiens mieux instruits l'estiment un miracle.

Le juge à son dépit immolant tous les droits,
 Fait enduire à l'instant de résine et de poix
 Des bûches qu'on amasse autour de la victime,
 Et, poussant jusqu'au bout la fureur qui l'anime,
 Ordonne d'allumer cet horrible foyer.
 Inutile torture ! Au milieu du brasier,
 Loin de sentir la flamme et ses affreux supplices,
 L'enfant, comme en un bain, ne goûte que délices ;
 Ce temple virginal par l'Esprit habité,
 Voit le feu dévorant respecter sa beauté.

La foule, à cette scène, est émue, attendrie,
 Toute entière elle admire, et hautement s'écrie :
 " Gloire au Dieu des chrétiens ! C'est lui, le Dieu des Dieux
 " C'est lui, l'auteur d'un fait aussi prodigieux ! "
 Informé de ce fait qui aussi révolte sa haine,
 Paschase accourt poussé par sa rage inhumaine.
 Sa victime triomphe, et le peuple applaudit :
 Comment le tolérer ? A lui-même il se dit :
 Qu'il faut, précipitant le cours de la justice,
 Immoler la coupable en un fatal supplice.
 C'en est fait : sur son ordre, un sbire frémissant
 Lui transperce la gorge et la baigne en son sang.

Monte aux clartés d'en haut, héroïque Victime !
 L'Agneau vainqueur pour qui tu luttas magnanime,
 Des lauriers empourprés t'y veut ceindre le front ;
 C'est le prix d'un combat en mérites fécond.

Lis qui contre l'autan défendis ta parure,
 Qui bravas ses assauts à ta beauté si pure,
 Au pied du Lis divin à jamais resplendis
 Parmi toutes les fleurs, gloire du Paradis !

H. BELS.



Les Trois Noels de Germaine



A neige tombe à gros flocons, formant un tapis sous les pieds des passants ; et ils se croisent, affairés et tranquilles, tous paraissant animés par une même pensée, une pensée joyeuse.

Qu'il est rare de voir la joie rayonner sur tous les fronts !
— C'est aujourd'hui le 24 décembre, et voilà pourquoi le bonheur fermente dans tous les cœurs : c'est la première antienne de la nuit de Noël.

Au coin du feu chante gentiment la bouillotte de brillant métal.

Grand'mère a tiré de l'armoire sa mante ouatée ; son gros paroissien et son étui à lunettes sont posées sur une table.

Germaine regarde ces préparatifs.

Germaine a six ans. Elle s'étonne que son frère ne la taquine pas ce soir. A la fin elle lâche la bride à tous les pourquoi qui se sont pressés dans son esprit d'enfant : Pourquoi la bouillote au coin du feu ? Pourquoi Grand'mère prend sa mantille ? Pourquoi Gaston prépare son cache-nez et son paroissien.

Et maman lui répond :

“ C'est la messe de minuit ”

La messe de minuit ! Elle se souvient un peu d'avoir entendu ce mot-là, l'année dernière *quant elle était petite*. L'année dernière, vous savez, Germaine avait cinq ans...

— Alors pourquoi qu'on va à la messe de minuit ?

— Parce que c'est le jour de la naissance du petit Jésus : il descend du ciel à minuit.

— O maman ! mène moi à la messe de minuit comme mon frère !

— Non, chérie ; ton frère a douze ans, il est assez grand pour venir à l'église ; les petits enfants vont à la messe de minuit dans la chapelle blanche.

Germaine est habituée à obéir, mais une larme perle au bord de ses cils noirs ; pour la tarir, maman lui dit :

“ Ecoute, mets tes souliers dans la cheminée, et quand Jésus descendra, si tu as été sage, il y déposera ses cadeaux. ”

Germaine ne répond rien, mais elle a son idée : elle se couche docilement, et ferme les yeux ; mais, tandis que Tante Antoinette, gardienne de la maison, prépare le réveillon auquel elle ne touchera pas (car la bonne vieille fille, habituée à se sacrifier pour les autres, se relèvera à la première heure pour aller communier à la messe de l'aurore ;) pendant ce temps-là, Germaine se dit qu'elle va rester éveillée ; un désir ardent s'es, emparé de son cœur : voir le petit Jésus ! Elle s'est dit que, puisqu'il doit passer à minuit, elle va s'empêcher de dormir jusque-là.

Qu'est-ce qu'ils verront à l'église, maman, et grand'mère, et ce fortuné

Gaston ?... Bien sûr cette messe de minuit n'est pas une messe comme une autre... Que va-t-il se passer ?... Vont-ils voir l'enfant Jésus descendre du Ciel ?... Oh ! comme ils sont heureux !

C'est égal. On lui a promis que Jésus mettrait du bonbon dans les deux souliers qui sont là près des chenets ; alors, c'est qu'il passera aussi dans sa chambre ; alors elle ouvrira tout grands ses yeux, et alors... il faudra bien qu'elle le voit, le petit Jésus !

Comment est-il ? se demande sa petite imagination. Il a de beaux cheveux blonds, le petit Jésus, il a une robe rose ? Oui, c'est cela, une belle robe rose avec une bordure d'or... Mais puisqu'il vient du Ciel, il a plutôt une robe bleue ; il descendra sur un nuage ; il lui tendra les bras ; oh ! ce sourire ! Comme il est doux ! Et Germaine s'élançera hors de son lit ; elle courra à travers la chambre pour embrasser son Jésus, bien vite, avant qu'il soit reparti, car il en a des voyages à faire cette nuit !

Pourvu qu'il n'y ait personne dans la chambre, à l'heure où tout cela va arriver ! Il n'est encore que neuf heures !... C'est que Tante Antoinette n'a pas l'air disposé à se coucher du tout, mais du tout !

Mais pendant que ces idées se sont pressées dans le cerveau enfantin de Germaine, sa tête s'appesantit, le nuage dans lequel son imagination lui montre le Jésus de Noël devient de plus en plus vaporeux... Et puis tout s'efface... Et le jour de Noël, au matin, quand la maman vient réveiller Germaine avec un baiser en lui disant :

« Va, ma chérie, regarder ce que Noël a mis dans tes souliers ! »

Maman qui s'attendait à des cris joyeux ne voit qu'une petite mine déçapointée.

—Vois donc, dans le soulier droit, les belle papillottes de chocolat ! Et dans le gauche, la jolie petite poupée !

—Oh ! oui, c'est beau, mais...

—Mais tu voudrais autre chose ?

—Oh non ! Jésus est bien bon, mais...

—Quoi donc ?

—Quand il est descendu, je dormais donc ?

—Pour sûr, ma pauvre chérie !

— Quel malheur ! Je ne l'ai pas vu !

C'est encore le 24 décembre. ***

Germaine a douze ans. Cette fois on ne lui parle plus de la chapelle blanche, mais ses yeux rayonnent d'une joie intense. C'est à douze ans qu'on a le sens de l'Eucharistie ; on s'enivre de l'espérance d'une communion, Germaine a déjà bu à ce calice, oh ! plusieurs fois ! mais elle est encore dans cet étonnement que donnent à l'âme les premières caresses de Jésus-Hostie. Cette nuit encore, ô bonheur ! il va venir ! La pure enfant ne parle guère ; elle est occupée en dedans d'elle-même, et son bonheur transpire seulement dans ses regards.

La foule des fidèles se dirige vers l'église, dont la silhouette se profile sur le ciel bleu foncé, et les baies des vitraux gothiques laissent échapper

au dehors le rayonnement des cierges et des lustres ; tandis que du haut de la tribune, les grandes orgues entonnent triomphalement le vieux refrain toujours nouveau :

Venez, divin Messie !

et le cœur de Germaine répète

Venez, venez, venez !

Puis voilà des accords suaves, tantôt célestes, tantôt champêtres, si bien qu'on se demande si l'on est ravi parmi les anges qui chantent gloria, ou transporté dans l'étable avec les bergers ; et la longue file des communicants s'approche de la Table où le Mystère de Noël se renouvelle pour chacun d'eux... et puis chaque famille revient au logis ; les feux de l'église s'éteignent ; on va partager le réveillon, près de la bûche énorme, et puis rêver de Bethléem et des cantiques des anges.

Lorsque Germaine se trouva seule dans sa chambrette, une ombre de tristesse passa sur son front, et ses lèvres laissèrent échapper ces mots : « Oui ; mais je ne l'ai pas vu !... »



Six ans plus tard. Dans un coin de l'église, une foule compacte entoure le confessionnal. Par moments, une ménagère tire sa montre avec inquiétude, se demandant si elle aura le temps de terminer ses derniers préparatifs...

Tout à coup, quelqu'un fend la foule et vient en hâte chercher le prêtre. On entend seulement quelques fragments de conversation :

— ... Comment faire ? et toutes ces personnes qui attendent ?

— ... Pas un instant à perdre... le médecin... empiré tout à coup...

Et M. l'abbé sort à la hâte, tandis que les dévotes désappointées se dispersent avec de légers murmures ; mais sur le front des jeunes filles on lit autre chose qu'une vulgaire contrariété ; c'est pour les unes les angoisses de l'amie qui voit mourir son amie, et chez toutes cette stupéfaction douloureuse qu'on éprouve la première fois que la mort frappe à côté de nous un être de notre âge ; et ces enfants essuient une larme, en disant :

— Pauvre Germaine, qui chantait si bien encore au catéchisme il y a quinze jours.. qui l'aurait cru ?

Onze heures et demie. Tout le monde est à genoux dans la chambrette. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'aller chanter Noël à l'église ; c'est Jésus qui va venir. Le voici, tout se tait ; grand'mère qui tout à l'heure sanglotait douloureusement : O mon Dieu, pourquoi m'avez-vous laissée si longtemps sur la terre ? — Tante Antoinette qui répétait : Pauvre petite ! pauvre chérie ! — Gaston qui trépignait dans les tortures que son cœur de 25 ans n'avait encore jamais soupçonnées, — toutes ces douleurs font place à l'adoration. Germaine ne voit rien, que cette hostie blanche qui a été le Soleil de sa courte vie, et dont l'apparition est maintenant l'aube du jour éternel. Un sourire ineffable illumine son visage diaphane ; les bras croisés sur sa poitrine, elle savoure longuement

l'avant-goût du bonheur céleste ; et nul n'ose troubler cet entretien suprême de l'âme avec son Dieu... Le prêtre s'est retiré sans bruit...

Tout à coup la mourante s'est soulevée ; une crispation douloureuse a passé sur ses traits ; elle ouvre ses yeux, promène sur tous ceux qui l'entourent un regard d'une douceur infinie ; et puis une respiration déchirante sort avec peine de sa petite poitrine.

... Minuit sonnait... la mère tressaille, se relève comme mue par un ressort, et s'affaissant sur le lit, colle ses lèvres sur le petit front encore chaud : Adieu ! adieu ! mon enfant chérie...

Tout le monde a compris, et les sanglots éclatent.

Pleurez, habitants de la terre, qui ne voyez que l'envers du Ciel ; mais Germaine chante déjà l'hymne triomphal. Enfin, c'est le Noël qu'elle a toujours appelé de ses vœux ; enfin son désir est comblé : Germaine a vu Jésus !

JEAN DU VILLAGE.

Le Bienheureux Barthole

Tertiaire de St-François (vers l'an 1300)

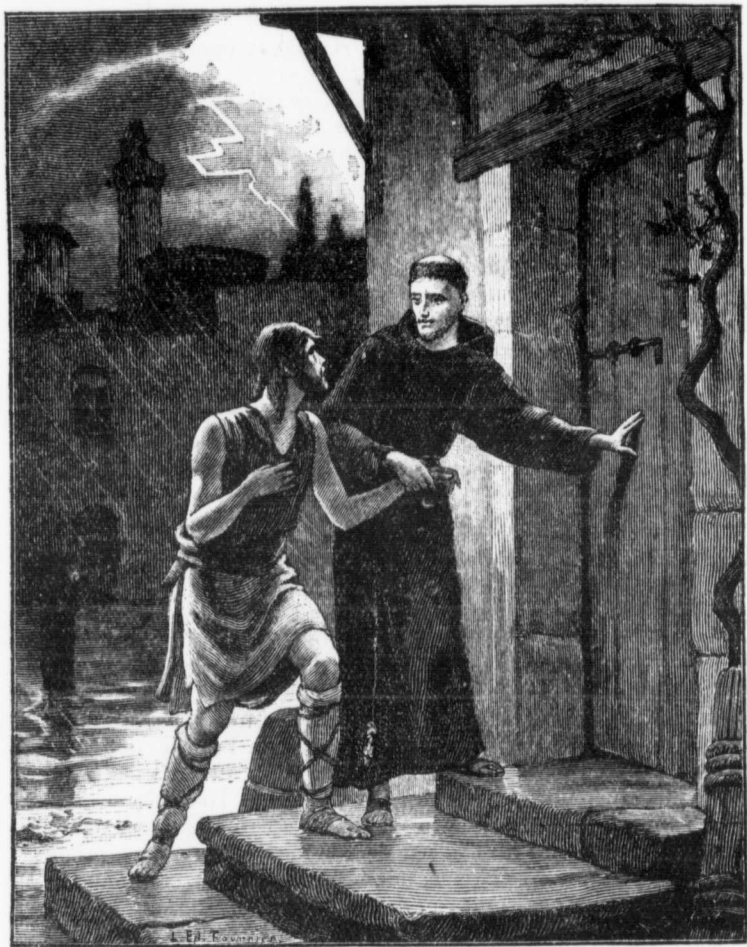
(Fête le 13 décembre)

FAMILLE DE BARTHOLE—SA NAISSANCE

LA petite ville de San-Germiniano, en Toscane, est bâtie sur une hauteur qui domine le Val d'Elsa, à deux lieues environ de Poggi-Bonzi. D'après les traditions locales, elle aurait été fondée, cinquante ou soixante ans avant Jésus-Christ, par deux patriciens bannis de Rome comme complices de Catilina, les deux frères Silvius et Mucius. Ces nobles exilés ne seraient autres que les ancêtres du bienheureux Barthole. En tout cas, la famille des comtes de Mucchio, qui s'éteignit avec lui, était, au XIII^e siècle, une des plus anciennes et des plus illustres de la Toscane.

L'enfant qui devait mettre comme le sceau à la gloire de cette maison fut obtenu du ciel par de longues et ferventes prières. Après vingt ans de mariage, une nuit qu'elle se recommandait à saint Pierre, sa mère crut voir dans un songe mystérieux le prince des apôtres qui lui dit : " Vos vœux sont exaucés ; vous aurez un fils. Pour l'amour de Dieu, il méprisera les biens de la terre, mais il recueillera de grandes richesses pour le ciel."

L'heureuse mère ne négligea rien afin de rendre son enfant digne d'une telle destinée, et le jeune Barthole—c'était le nom qu'on lui avait donné—répondit à ses soins : sa modestie, son obéissance, son application à l'étude, son zèle pour ce qui touchait le service de Dieu faisaient l'admiration de tous. Cette



LE BIENHEUREUX BARTHOLE
RECEVANT NOTRE-SEIGNEUR SOUS LES DEHORS D'UN MENDIANT

vertu précoce ne le rendait pas d'ailleurs, moins aimable : Barthole était, pour ses compagnons, un boute-en-train en même temps qu'un modèle. Ils l'avaient choisi pour leur chef et il savait diriger leurs jeux avec tant de prudence et de charité qu'il leur inspirait, presque sans y penser, la crainte de Dieu et l'amour de sa loi sainte. On l'avait surnommé l'*ange de la paix*.

Nous ne nous étendrons pas sur les vertus que pratiqua le Bienheureux dans le ministère paroissial : en résumé, on peut dire qu'il fut vraiment un prêtre selon le cœur de Dieu, puisque le divin Maître daigna lui apparaître un jour pendant qu'il célébrait les saints mystères. Il fut aussi un pasteur dévoué, puisqu'il distribuait aux pauvres les revenus de sa cure, se contentant pour lui du strict nécessaire. Il aimait à donner l'hospitalité aux voyageurs, aux pèlerins, aux religieux, spécialement, fait remarquer son biographe, aux disciples de François d'Assise, pour lesquels il avait une affection toute particulière. Même dès cette vie, il fut bien récompensé de son dévouement. Un jour, par une pluie battante, il avait rencontré un mendiant qui semblait ne pas vouloir s'arrêter. Le bon curé l'invite à prendre sous son toit un peu de nourriture et de repos. Le voyageur se rend à ses instances, mais, la nuit suivante, pendant que l'homme de Dieu prolonge son oraison, il entend une voix qui lui dit : « Barthole, tu as reçu le Christ dans ta maison. » Il se lève et court à la chambre voisine, où il avait préparé lui-même le lit de son hôte mais il n'y avait plus personne.

L'heure de la récompense sonna pour ce fidèle serviteur. Un jour qu'il était comme ravi en Dieu dans la contemplation des choses du ciel—il n'était plus distrait par les événements d'ici-bas, car il avait perdu la vue,—on l'entendit s'écrier : « Il est temps, Seigneur, il est temps ! Venez me tirer de ce corps de mort ! »

La nuit suivante, le Christ lui apparut, entouré d'une multitude d'esprits angeliques et lui annonça qu'il viendrait le prendre dans huit jours pour le conduire au ciel.

Sans nul doute, Barthole était prêt ! Cette dernière semaine d'exil ne fut qu'un long soupir vers la patrie. Le huitième jour, il reçut avec une grande dévotion les sacrements des mourants ; la communion, surtout, fut pour lui comme l'avant-goût des joies du ciel. Quand Jésus-Hostie entra dans son humble cellule, il trouva assez de forces pour se lever sur son séant, sans le secours de personne. D'une voix mourante, il supplia son Maître et son Dieu de lui permettre de quitter enfin ce corps tout en ruines, avec l'espérance, ajouta-t-il, de le retrouver glorieux au jour de la bienheureuse résurrection.

Cette prière terminée, il s'endormit doucement dans le Seigneur. C'était le 12 décembre 1300.



La Crèche

*La Vierge mignonne endort, en chantant,
Son petit Jésus sur la paille fraîche ;
Elle resplendit au fond de la crèche,
Comme un grand lis d'or au bord d'un étang.*

*Hélas ! le poupon grelotte en ses langes.
Il pleure, et le vent qui vient des chemins
Glace méchamment ses petites mains,
Faites pour guider la troupe des anges.*

*Comment l'apaiser ? Le bon saint Joseph
D'une voix très douce entonne un cantique ;
Et l'âne et le bœuf, sous l'auvent rustique,
Marquent la mesure en branlant le chef.*

*Mais qui vient là-bas ? Quel est ce cortège ?
Ce sont les bergers avec leurs troupeaux.
Ils entrent, vêtus de sayons de peaux,
Tout enguirlandés de flocons de neige.*

*« Salut, bonne dame, Enfant merveilleux !
« Si nous n'avons pas, comme les rois mages
« De l'or, de l'encens, de belles images,
« Pour vous réjouir le cœur et les yeux,*

*« Pauvres chevriers perdus dans la plaine,
« S'il nous faut pâtir, hiver comme été,
« Regardez du moins notre pauvreté,
« Ne méprisez par nos bonnets de laine.*

*« Nous voilà, Petit, tous à vos genoux.
« Souriez un peu, soyez charitable,
« Nous sommes aussi nés dans une étable :
« Que vos jolis yeux s'arrêtent sur nous ! »*

*Et, se prosternant devant la Madone,
Chacun lui présente un peu de pain bis,
Des roses, des noix, du lait de brebis,
Et c'est de grand cœur que cela se donne.*

*Aussi gracieux qu'un jour de printemps,
L'Enfant a souri, disant : « Je vous aime ! »
Joseph et Marie ont souri de même,
Et le bœuf et l'âne ont paru contents.*

GABRIEL VICAIRE.



Les berceuses de l'Enfant Jésus

(LÉGENDE PROVENÇALE)

1. — *Le Printemps.*

Bonjour, bonjour, bel enfançon !
Je suis la charmante saison
Qui donne parure fleurie
Aux bois, aux champs, à la prairie.
J'apporte mes plus belles fleurs :
Je vous en offre une brassée.
Prenez pour berceuse empressée
La saison aux fraîches couleurs.

L'enfant Jésus.

Je ne veux point d'une coquette
Pour me bercer dans mon sommeil :
Je veux voir, près de ma couchette,
La Modestie à mon réveil.
Je n'accepte de ta brassée
Qu'un rameau d'aubépine en fleurs.
Ma tête en doit être enlacée
Au jour sanglant de mes douleurs.

II. — *L'Été*

Bonjour, bonjour bel enfançon !
Moi, je suis l'ardente saison
Qui du blé fait jaunir la gerbe
Et des prés verts fait mûrir l'herbe.
Mieux qu'une troupe de pinsons,
Je charmerai, vive et joyeuse,
Si vous me prenez pour berceuse,
Votre enfance par mes chansons.

L'Enfant Jésus.

Je ne veux point d'une volage
Pour me bercer dans mon repos ;
Je n'ai souci de ton ramage,
Mais ta gerbe arrive à propos.
Ma Mère en étendra la paille
Qui nous servira de tapis.
En pain pour l'âme qui défaille,
Je changerai tes beaux épis.

III. — *L'Automne*

Bonjour, bonjour, bel enfançon !
 Moi, je suis la riche saison
 Qui porte, fière, pour couronne
 Les doux fruits que ma main moissonne.
 J'enrichirai votre maison.
 Prenez-moi pour votre berceuse.
 Je ne suis point nécessiteuse :
 Vous aurez de tout à foison.

L'enfant Jésus.

Je ne veux point de tes richesses
 Qu'accompagne tant de fierté :
 Je me contente des caresses
 D'une rigide pauvreté.
 Mais je prends dans ta corbeillée
 Cette grappe de beau raisin :
 Tu la verras, émerveillée,
 Se changer en un sang divin.

IV. — *L'Hiver.*

Bonjour, bonjour, bel enfançon !
 Moi, je suis la dure saison :
 Sous mes auspices rien ne lève ;
 Je n'ai ni fruits, ni fleurs, ni sève.
 Acceptez un morceau de bois.
 Mais ne prenez pas pour berceuse
 Une pauvrete, une frileuse :
 Vos petits membres sont si froids !

L'Enfant Jésus

Viens, au contraire : c'est toi-même
 Que je choisís pour me bercer ;
 Viens, de ta rude main que j'aime,
 M'endormir et me caresser.
 Je garde ton présent modeste ;
 Ce bois mort, presque vermoulu,
 Doit reverdir, arbre céleste,
 Et porter le fruit du salut.

GASTON SORTAIS.

Le Chapelet et le Scorpion

UN zouave pontifical, Maurice du Bourg, avait pour la Sainte Vierge la plus ardente dévotion : il ne pouvait trouver de termes assez énergiques pour exprime la force et la tendresse de son affection pour Marie. « Je ne sais pas dire, écrivait-il à sa mère, combien je l'aime et ce que je pourrais faire pour elle qui fait tant pour moi. » Il ne pouvait souffrir qu'on l'insultât en sa présence. Un jour, raconte un de ses camarades, nous étions trois ou quatre dans une salle, quand vint à passer dans la rue un homme qui se permit de blasphémer à haute voix le nom de l'Immaculée Mère de Dieu. Maurice, saisi d'une sainte colère, se précipite vers la porte, cherchant des yeux ce misérable. On n'eut que le temps de l'arrêter ; sinon, je ne sais à quelle violence il ne se serait point livré, tant son indignation était profonde.

A Rome, près de son lit, était une petite statue de la Sainte Vierge auprès de laquelle jour et nuit brûlait une lampe que pendant ses absences sa propriétaire était chargée d'entretenir. A ce sujet il écrivait le 3 mai 1865 : « J'ai orné la madone de ma chambre avec toutes les roses artificielles qui m'avaient servi d'amusement dans les foires des environs ; c'est un moyen de sanctifier le passé. En retournant en France, je l'emporterai et je l'illuminerai dans ma chambre comme ici. Puis, je vous la laisserai avec tout son entourage ; lorsque je retournerai au bataillon, ce sera à vous d'en avoir soin. Je trouve cette coutume italienne, d'avoir une madone avec un luminaire, trop belle et trop touchante pour ne point la conserver. »

Il avait le zèle d'un apôtre et il avait réussi à ramener aux sacrements un de ses compagnons d'armes. La plus intime et la plus pieuse amitié s'établi entre le converti et Maurice. « Dès qu'il a un moment libre, écrivait-il, il vient le passer avec moi. Tous les soirs, il attend que je sois rentré, quelquefois jusqu'à dix heures, et nous allons dire ensemble le chapelet. Je vous assure que je suis heureux avec lui, et chaque jour je remercie ma madone en la priant de vouloir bien continuer à se servir de moi pour faire quelque bien. »

Cette pieuse fidélité à la récitation quotidienne du chapelet, lui mérita une grâce signalée de protection qu'il raconte en ces termes :

« Un jour, je m'étais couché fatigué et j'avais oublié de dire mon chapelet. Durant mon sommeil, cette omission me préoccupait. J'ai voulu chercher mon chapelet ; et ne le trouvant pas, j'ai allumé ma bougie. Alors, dans mon lit, j'ai vu un scorpion. Aux mois de juillet et d'août, leur morsure ici est mortelle. Je me suis mis à genoux pour remercier celle qui m'avait si bien protégé. »



Bulletin des Recherches Historiques : *Sommaire de Septembre 1909.*—Le chapitre de la Cathédrale de Québec et ses délégués en France : Lettres des Chanoines Pierre Hazeur de l'Orme et Jean-Marie de la Corne : *Mgr. Henri Têtu.*—La Sépulture de Montcalm (*fin*) *P. B. Casgrain.*

Bulletin des Recherches Historiques : *Sommaire d'Octobre 1909.*—Le chapitre de la Cathédrale de Québec et ses délégués en France (*suite.*)—*Mgr. Henri Têtu.*—Les Celoron Blainville : Les Montferrand ; les Grondines.—Noms géographiques.—Petites réponses : *Pierre Peiderc ; Les Forges de St. Maurice ; Dr. Valois de Valoisville.*—Abonnement \$2.00 par année, chez Pierre G. Roy, 44 Rue Wolfe, Lévis.—

La Revue Canadienne : *Sommaire d'Octobre 1909.*—*Elie J. Auclai :* Les Fête de l'Hotel-Dieu (*1er Article.*)—*Hector Filiatrault :* L'Ame Canadienne (*suite.*)—*Ernest Gagnon :* Pages d'histoire (*suite.*)—*P. M. J. Benoit :* Foi catholique et foi des démons.—*Un Père de Marie :* L'orphelinat de Montfort.—*Père Hugolin :* En chemin de fer.—*Thomas Chapais :* A travers les faits et les œuvres.

L'Étincelle : Juniorat du Sacré-Cœur, Rue Cumberland, Ottawa ; prix de l'abonnement : 75 centins.

Fidèle à sa devise : "*aujourd'hui la plume*" l'Étincelle, à chacune de ses livraisons, rappelle à ses lecteurs la nécessité de préparer pour demain le recrutement des journalistes de combat. Encouragez ces jeunes, parmi lesquels se lèvera sans doute "*une élite d'écrivains, de journalistes pénétrés de la vérité dans le sens le plus large du mot, unis de cœur à toutes les bonnes causes et capables de se dépenser pour les faire triompher.*"

La Réponse : *E. Duplessy :* C'était à prévoir.—*Abbé Pouyé :* Monsieur le Maire.—*E. Duplessy :* De quoi l'Eglise se plaint-elle ? *Dr. Boissarie :* Un miracle de Lourdes.—*Abbé Délerive :* Il faut prêcher dans la Rue.—Lendemain de blasphème.—Coups de ciseaux apologetiques.—*Octobre 1909.*—



Prières et Actions de Grâces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

St. Adelphe. — Veuillez avoir la bonté d'inscrire ce qui suit dans vos annales. Ayant été malade, le printemps dernier j'avais promis que si je revenais à la santé, je le ferais inscrire dans les Annales j'ai toujours négligé cela, mais aujourd'hui je m'acquitte avec bonheur, et je demande à la Ste. Vierge sa protection pour l'avenir. — **Dame H. R.—Bâtiscan Station.**— Bien cher frère Directeur. Je vous envoie 25cts que j'ai promis à Notre-Dame du Rosaire si j'obtenais la guérison de mon enfant : mais maintenant mon enfant est complètement guéri.—**Nicolet.**—J'envoie cinquante centins, l'abonnement d'une année, pour une grâce obtenue, merci à Notre bonne Mère, puis à vos ferventes prières, et veuillez le publier.

—**St. Thècle.**—Je vous demande, s. v. p. de publier dans vos annales du T. S. Rosaire, que nous avons réussi dans une affaire difficile par l'intercessions de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint Joseph et de la bonne Sainte Anne.—**Deschambault.**—Vous recevrez ci-inclus une piastre pour faire dire deux messes d'actions de grâces en l'honneur de Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveurs reçues.—**Montréal.** — Ci joint 75 centins dont 50cts pour un abonnement que vous serez assez bons l'adresser à M^{de} Joseph Beaulieu 1408 Rue Logan Montréal qui est revenu des portes de l'éternité et qui a été guérie par l'intercession de N.-D. du Rosaire après promesse de l'abonnée et de faire publier dans les Annales.—**Sanford.**—Je vous envoie trois piastres pour une grand'messe en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire pour le repos des âmes du Purgatoire et aussi 50cts pour orner le sanctuaire pour des grâces obtenues.—**Sanford.**—Ci-inclus \$3 00 trois piastres pour une grand'messe en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire et du Bienheureux Père Alfred Pampalon. J'avais promis que si j'étais guérie d'une maladie très grave je ferais chanter une messe en leur honneur. Presqu'aussitôt j'ai été guérie. Je m'acquitte de ma promesse. Mille remerciements à ces deux protecteurs.—**St. Zéphirin.**—Veuillez donc s. v. p. faire inscrire dans les annales du Très Saint Rosaire la guérison de mon serviteur, Adélarde Champagne, du coup de hâche qu'il s'était donné sur le pied, deux jours avant notre pèlerinage au Cap le 25 août dernier il avait une si grande confiance quand vous l'avez envoyé laver à la fontaine et que vous lui avez dit qu'il allait être guéri, que à peine étions-nous en route pour nous en retourner qu'il a mis sa bottine qui avait coutume de lui faire mal au pied tant qu'elle était petite, et il s'est mis à marcher comme auparavant disant qu'il n'avait plus de mal, et rendu ici il a repris son ouvrage.—**Westbrook.**—Je vous envoie 10cts pour faire brûler cinq lampes une heure dans le Sanctuaire de N.-D. du Rosaire pour ce mois Aussi 20cts pour les Stations pour faveur obtenue. — **H. E. L.—St. Sévère.**—Une abonnée Remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour guérison d'un mal d'yeux avec promesse de

publier dans vos Annales.—Dame Victor Millot.—**St. Felix de Kingsay**.—Après avoir prié avec confiance la bonne Vierge du Cap, j'ai obtenue un mieux considérable dans une maladie grave dont je souffrais depuis longtemps. Je l'avais promis, et je suis heureuse aujourd'hui de le publier dans ses chères Annales.—J'espère avoir bientôt ma guérison complète. Si je l'obtiens bien volontiers, mon mari et moi, nous promettons \$10.00 pour l'enlèvement de son sanctuaire de prédilection.—Dame A. D. P.—**North Temiskamingue**.—Please find inclosed 25cts which I promised to send to the N.-D. du T. S. Rosaire if I was cured of a very bad toothache. Will you also please publish my case.—Miss. A. Laganière—**Trois-Rivières** Je remercie Notre Dame du Cap pour guérison d'un pied écrasé, en reconnaissance de cette grande grâce je viens porter la béquille dont je me servais.—A. B.—**St. Maurice**—Reconnaissance à Notre Dame du Rosaire et à Saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier et d'une offrande de 50cts.—M. A. L.—**St. Maurice**—Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour avoir obtenue à ma fille de reprendre sa classe à l'automne avec promesse de publier.—Dame P. C.—**Lac à la Tortue**—Reconnaissance à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue de mon petit garçon qui était malade depuis deux ans, guérison qui a été obtenue au milieu de la neuvaine faite à l'honneur de Notre Dame du Cap.—Dame P. P.—**Forges Radnor**—Grande faveur obtenue par l'intercession de Notre Dame du Cap avec promesse d'une messe et de faire publier.—Mr. et Dame Ludger Cossette—**St. Maurice**—Guérison d'un œil de ma petite fille avec promesse de publier.—Marie-Jeanne Toupin—**St. Maurice**—Deux guérisons obtenues avec promesse de publier et de faire brûler deux lampes.—P. L.—**Grandes Piles**—Je remercie Notre Dame du Cap pour faveur obtenue avec promesse d'une offrande de \$1.00.—T. J.—**St. Maurice**—Actions de grâces à Notre Dame du Cap pour faveur obtenue.—R. T.—**St. Maurice**—Remerciements à Notre Dame du Rosaire pour grâce obtenue.—A. T.—**St. Maurice**—Guérison obtenue par Notre Dame du Cap avec promesse de publier.—P. D.—**St. Louis de France**—Guérison obtenue sans opération, après promesse d'un pèlerinage.—Dame J. B.—**St. Maurice**—Je remercie bien sincèrement Notre Dame du Cap pour guérison obtenue de trois coups de pieds de cheval par l'usage de roses bénites.—Ephrem Lanouette—**St. Maurice**—Guérison obtenue, après promesse d'un pèlerinage, si je pouvais faire mes travaux, aussi mon petit garçon a été guéri d'un seignement de nez et autres faveurs obtenues, après promesse d'un pèlerinage.—E. L.—**St. Narcisse**—Actions de grâces à Notre Dame du Rosaire pour faveurs obtenues avec offrande de 25cts.—Abonnée—**St. Luc**—Guérison obtenue d'une de mes belles sœurs.—Une abonnée—**Montmagny**—Recevez et je vous envoie 50c. pour les Stations du Rosaire promesse que j'ai faite en actions de grâces pour guérison d'un rhumatisme souffert depuis six mois mercie à cette bonne Mère du Cap.—Dame N. A. P.—**St. Basile**—Remerciement à Notre Dame du Cap et au bienheureux Alfred Pampalon pour la guérison de ma fille après promesse de publication : off. 25c.—Une abonnée—**St. Pierre les Becquets**—J'avais promis d'envoyer 25c. à la reine du Très Saint Rosaire si elle m'accordait une faveur et j'ai été exaucé aujourd'hui, je m'acquie et je la remercie beaucoup de m'avoir ainsi exaucé.—**Montréal**—Je viens remercier Notre Dame du St. Rosaire de nous avoir aidé dans une position difficile, après lui avoir promis de faire publier, et de plus une basse messe pour les âmes du purgatoire. Je m'acquie de cette dette avec reconnaissance.—**St. Jean Deschaillons**—Je remercie Notre Dame du Rosaire pour guérison avec promesse d'une offrande de dix dollars et de faire publier.—**Deschaillons**—Guérison obtenue avec promesse de faire publier.—T. B.—**St. Bonaventure**—Ci-inclus \$1.00 pour aider aux Stations du Rosaire, en reconnaissance et remerciements à N.-D. du Cap pour guérison et faveur

obtenues, et je demande une bonne santé pour ma mère.—Une abonnée—**Village St. Onge**—Je dois mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et lui demande sa protection.—**Dame N. F.—La Baie Shawenigan**—Avec mille remerciements je remercie N.-D. du Rosaire de m'avoir accordé ce que je lui demandais.—**Dame P. B.—St.-Justin**—Je prie la bonne Vierge du Cap de m'obtenir la guérison d'une maladie off. \$100.—**Suncook**—Je viens remercier Notre Dame du Cap de m'avoir accordé le baptême à mon enfant et une heureuse maladie, malgré une forte maladie de rein.—**St. Narcisse**—J'apporte \$5 00 au Sanctuaire en reconnaissance de guérison obtenue dans le succès d'une opération.—**Ste-Sophie de Lévrard**—Ayant obtenue la faveur que je sollicitais avec promesse de faire publier dans les Annales du Très St. Rosaire et \$1.00 en dévouement et en remerciant et en espérant obtenir à l'avenir de nouvelle les grâces.—**A. Ch.—St. Théophile du Lac**—Mille remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire pour une guérison obtenue. Offrande 50cts. et promesse de s'abonner aux Annales.—**Mde. O. B.—Montmorency Est.**—J'avais promis une grand'messe eu l'honneur du Très Saint Rosaire avec promesse de le faire publier dans les Annales en remerciement d'une guérison et d'une position que j'ai obtenue, grâce par l'intercession de cette grande Sainte, donc mille remerciements pour ces faveurs—**La Baie du Febvre**—Je vous envoie avec la présente la somme un nouvel abonnement—**Baieville**—Madame Ludger Béliste a obtenu sa guérison après promesse de faire publier et de s'abonner aux annales.—**La Baie du Febvre**—Madame Donat Belcourt a été guérir par N.-D. du Cap, après promesse de faire publier et de continuer son abonnement aux annales jusqu'à sa mort.—**Ste. Anne la Pérade**—J'ai donc encore le bonheur de vous envoyer 60cts. qu'une dame m'as remis pour une grâce obtenue c'est pour les stations du Rosaire.—**St. Louis de France.**—Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour guérison obtenue par l'usage des roses bénites. Messe d'actions de grâces 50cts.—Une abonnée.—**Fall River.**—Révérend père, j'avais promis que si St. Antoine, me faisait retrouver ma paye que j'avais perdus dans la factorie, je ferais inscrire dans les annales je l'ai retrouver de suite mille remerciements à St. Antoine—**M. F.—Yamachiche**—Veuillez inscrire dans vos annales des sincères actions de grâces envers la reine du Rosaire pour avoir opéré un miracle par l'usage de l'eau Saint Ignace et de trois neuvaine faite en sont honneur un abonnée. Sa bénédiction dans notre famille je vous demande au mère du Cap du reussi dans un affaire bien difficile.—**Louiseville**—Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication, et je lui demande sa bénédiction pour la nouvelle année d'études qui vient de commencer.—Une enfant de Marie—**St. Stanislas**—Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire après promesse de faire inscrire dans ces Annales si j'étais guérie d'une gale que j'avais à la joue droite et promesse et neuvaine fût faites, aujourd'hui je suis guérie.—**St. Stanislas**—Autre faveur obtenue, j'ai promis si on réussissait bien à monter notre pièce sur le métier qu'on aurait pas trop de misère on a pas eu de misère et j'ai été exacés tout de suite—**St. Stanislas**—Mille et mille fois mercies à Notre Dame du T.-S. Rosaire Ste. Anne et St. Antoine de Padoue pour la guérison de mon petit frère d'un abcès dans le côté très inquiétant.—**Ste. Anne la Pérade**—Vous trouverez inclus l'honoraire d'une basse messe en l'honneur de Notre - Dame du Très Saint Rosaire aussi pour le repos des âmes du purgatoire, en retour d'une faveur obtenue : ou mille et mille fois mercis : et je lui demande protection a l'avenir, dans une affaire importante et difficile s'il vous plaît publier ceci.—Une abonnée—**Watton**—Je vous envoie mon abonnement en vous priant de publier dans les Annales que j'ai obtenu une grâces et que je lui en demande d'autres surtout que mon petit garçon fasse sa première communion.—**Deschaillons**

—Je vous envoie \$3.00 pour une grand'messe reconnaissance d'une faveur à cette bonne mère, et puis la guérison et la santé c'est ce que je viens implorer demander à cette grande Sainte, alors je viens à vous avec confiance Révd. Père ayez donc la bonté de prier Notre D. du T. Saint Rosaire.—S'il vous plaît d'inscrire dans vos Annales mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour la guérison de mon mari offrande 50cts. —**Yamachiche**—Ci-inclus un bon de poste au montant d'une piastre pour faveur obtenue après promesse faite de publier dans vos Annales.—Une abonnée J. D.—**St. Edouard de Lotbinière**—S'il vous plaît, veuillez insérer dans les Annales mille remerciements à la Reine du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, après promesse de faire publier. Je demande encore sa puissante protection et j'ai confiance d'être exaucée. Comment Marie ne pourrait elle pas nous écouter, elle est notre Mère et la Trésorière de biens du Ciel. O Marie, bénissez-moi et bénissez aussi tous ceux qui me sont chers.—**Enfant de Marie—Ste. Gertrude**—Veuillez inscrire dans vos Annales, mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues.—**La Salle**—Veuillez publier dans vos annales que je remercie St. Antoine de Padoue et la Ste. Vierge d'avoir sauvée ma petite fille atteint de diphtérie et je demande la santé pour celle qui est resté.—**Yamachiche**—S'il vous plaît d'inscrire dans vos Annales, merci à Notre Dame du T. S. Rosaire pour succès dans un examen en demandant encore trois autres grâces particulières.—Une institutrice—**Hartford**—Offrande de 25cts. pour faveur obtenue par l'intercession de Notre Dame du Saint Rosaire, et aussi je demande la persévérance dans une bonne résolution.—Une enfant de Marie—**St. Grégoire**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour m'avoir obtenue mes diplômes modèles français et anglais avec distinction après promesse de faire publier dans les annales.—Une Enfant de Marie—**St. Samuel**—Je vous envoie 25 centins pour les Stations du St. Rosaire et me recommande ma famille et moi à vos ferventes prières pour tant de grâces qu'on aurait besoin surtout pour arriver au ciel.—**Trois-Rivières**—Veuillez s'il vous plaît publier dans les Annales du T. S. Rosaire une guérison obtenue par son intercession.—**E. G.—Huntertown**—Veuillez s'il vous plaît insérer dans vos Annales ce qui suit nous avions une maladie de peau qui nous faisait souffrir depuis deux ans j'ai alors promis que si nous guérissions de le faire mettre dans vos Annales maintenant nous sommes guérie mille remerciements à Notre Dame du Rosaire.—**Dame J. B.—Cap Santé**—Je souffrais depuis deux jours de cruelles douleurs, le médecin ne pouvent pas apaiser mes douleurs et je sentais mes forces affaiblir, je tournai mes regards vers Notre Dame du Rosaire et je promis de faire publier si j'étais soulagée au bout de quelques minutes j'étais exaucée, mille fois merci à Notre Dame du Rosaire.—**Ste. Thècle**—Après avoir implorer le secours tout puissant de Notre Dame du Très St.-Rosaire et promesse de faire inscrire dans les Annales. Nombres des faveurs me sont obtenues spirituelles et temporelles, je viens la remercier de tout cœur et implorer de nouvelles faveurs en lui faisant une petite offrande.—**G. M. un abonné—Plessisville**—Après avoir souffert pendant deux ans d'une faiblesse de voix si grande que je ne pouvais converser pendant quelques instants sans en être tout à fait épuisée et même souffrante, je me suis sentie guérie, au mois d'octobre 1908, et depuis ma voix est suffisamment forte. J'attribue cette guérison à Notre Dame du Très Saint Rosaire que j'avais priée, en faisant usage des roses bénites. s'il vous plaît voulez-vous publier cette faveur à la gloire de cette douce Reine qu'on n'invoque jamais en vain. J'avais promis cette publication. Sachant bien que vous m'aidez ainsi à remercier ma Sainte Bienfaitrice, je vous remerci, mon révérend Père de publier.—**Champlain**—Je demande pardon à Notre Dame du Saint Rosaire d'avoir retardé si longtemps de faire publier dans ses Annales une grande faveur que j'ai obtenue après promesse

d'abonnement à ces Annales.—Delle I. Grandmont—**Batiscan**—J'envois 25cts. pour faire brûler des lampes pour les quinze dizaines du Rosaire en remerciant Notre Dame du Rosaire d'avoir obtenue ma demande, avec promesse de publier.—**Champlain**—Aux Annales du Très Saint Rosaire prières et actions de grâces, mille mercis à Notre Dame du T. S. Rosaire et à sa bonne mère Sainte Anne pour faveurs obtenues après promesse de publier. Demande guérison —Enfant de Marie—**Lac a la Tortue**—Ma reconnaissance et remerciements à Notre Dame du Cap pour la guérison de ma mère qui souffrait de névralgie.—**C. L.—Ste. Thècle**—Veuillez s'il vous plaît insérer dans vos Annales pour la gloire de la reine du St. Rosaire ce qui suit. Au mois de janvier dernier je tombais malade et en quelques jours la maladie s'aggrava tellement que je fus condamnée par deux médecins qui ne conservaient plus aucun espoir de me ramener à la vie. Alors n'ayant plus aucun espoir humain, Je m'adressai à la Reine du St. Rosaire et je lui promis si elle m'obtenait ma guérison d'aller chaque année au Cap, je suis guérie.—**Dame W. L.—St. Bonaventure**—Etant atteint d'une maladie souffrante que le Dr. ne pouvait pas guérir, je m'adressai à la Bonne Ste. Vierge et cette Bonne Mère me guérit immédiatement enfin je la remercie pour beaucoup d'autres grâces obtenues.—**St. Thuribe**—Vous trouverez ci-inclus un chèque au montant \$25.00 en remerciement des faveurs obtenues et en demander de nouvelles à N.-D. du Rosaire.—**Jos. B.—St. Jean Deschaillons**—Ci-inclus \$5.00 promis pour les Stations du Rosaire pour avoir retrouvée la paix d'une bonne conscience.—**Abonnée —St. Mageric**—Actions de grâces à Jesus, je viens avec reconnaissance m'acquitter de mon devoir après promesse de publier le fait je suis guéri.—**Ste. Thècle**—Je remercie Notre-Dame du Cap pour avoir préservé mon enfant d'une grave maladie off. 0.50—**N. P.—Ste. Thècle**—Je remercie Notre-Dame du Rosaire pour guérison obtenue, avec promesse de publier —**P. B.—Hervey Jonction**—Reconnaissance à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue et aussi d'avoir obtenu le baptême de mon enfant, avec promesse de publier dans les Annales.—**Dame N. V.—Cgdensburg**—Please find enclose 50cts. for favor obtained. I promised, if I obtained this favor, that I should send 50cts. and ask to have it published.—J'étais malade et j'ai obtenu par l'intercession de la Sainte Vierge un grand soulagement, après promesse de publication.—**Lévis**—Mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire et à St. Gérard pour une guérison obtenue avec promesse de m'abonner aux annales pendant cinq ans.—**St. Maurice**—Suivant la promesse que j'ai faite hier je m'empresse de vous laisser savoir la faveur que j'ai obtenue de Notre-Dame du St. Rosaire afin que vous la publiez dans les annales pour la gloire de cette bonne Mère du Ciel, si toutefois vous le voulez bien. Voici : Pendant que nous prenions le souper une de mes petites filles, âgée de 9 ans avale un os, il était bien pris dans sa gorge et incapable de descendre ni de remonter ; j'essayai de lui ôter avec mon doigt, mais peines inutiles, l'enfant était étouffé. Alors vite je pris des roses bénites du Cap que j'avais seulement depuis le pèlerinage de dimanche dernier. J'en fis promptement une tisane et lui fis boire à genoux en suppliant la Ste. Vierge de la sauver et je promis trois Rosaire en son honneur pour les âmes du purgatoire et la publication de ce fait. Nous étions encore à genoux lorsque l'os se décrocha et sortit qu'en buvant l'eau des roses bénites. Honneur et gloire à N.-D. du St. Rosaire.—**Dame F. X. Guay**—**St. Boniface**—Une personne de ma paroisse, Dame Adélaré Chaîné, envoie \$0.50 pour une année d'abonnement aux annales du T. S. Rosaire. Elle avait fait cette promesse dans le but d'obtenir une faveur, et sa prière a été exaucée. Elle désire faire publier la chose dans les annales, en même temps que ses remerciements de reconnaissance envers Notre-Dame du Cap.—**Saint Tite**—Notre petit David âgé de 19 mois avait une

maladie de peau qui paraissait aller toujours en empirant deux médecins l'on soigné et ne lui ont fait aucun bien. Je l'ai recommandé à Notre-Dame du Rosaire en promettant de faire un pèlerinage et publier sa guérison. Voilà deux mois que tout le mal est disparu.—**St. Zacharie.**—Je vous adresse 25cts. en reconnaissance d'une grande faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire et de St. Antoine et de Notre-Dame du Sacré Cœur pour la guérison d'un œil après promesse de le faire publier dans les annales du Très Saint Rosaire.—**Almaville.**—J'envoie 25cts. pour Station du St. Rosaire pour faveurs obtenus et 10cts. pour deux cierges au St. Sépulcre aussi pour grande faveur obtenue et je désire faire paraître ces grâces dans les Annales.—**St. Prosper.**—Veuillez s. v. p. inscrire dans les annales gloire amour reconnaissance et remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour une faveur obtenue avec promesse de publier.—**A. G.**—Merci à Notre-Dame du Cap a cette bonne mère pour les grands secours quelle m'a accordés dans des circonstances bien difficile. Merci a cette mère chérie pour avoir obtenue que des âmes revienne a Jésus au beau jour de son Assomption. O : bonne mère, en reconnaissance de tant de bienfaits je vien vous dire de tout cœur merci : Abonnée.—**New Bedford.**—J'envoie deux (2) piastres en mandat de poste pour guérison obtenue j'avais un mal de nez depuis trois ans et j'essayai plusieurs remèdes qui m'ont rien fait j'ai eu recours à Notre-Dame du Saint Rosaire et elle m'a guérie.—**Manchester.**—Mon jeune garçon souffrait d'un mal de pied bien étrange, depuis 2 ans et demie, cette année il est si bien par moment, qu'on peut le croire guéri, tout de même parfois le mal semble vouloir revenir, dans tous les cas, j'ai remplie mes promesses, pèlerinage abonnement aux Annales, il ne me reste qu'a remercié par publication, peut être N.-D. du Rosaire, attend-elle cela pour que le mal ne revienne jamais.—**Manchester.**—Une enfant souffrant depuis sa naissance sans aucun soulagement et aucun changement. Alors je me recommandais à Notre-Dame du Saint Rosaire je promis de réciter quinze chapelets alors le quatorzième jour après avoir communier et réciter mon chapelet dans la nuit Notre-Dame du St. Rosaire est venue mettre fin a ses souffrances. Merci bonne et tendre Mère de m'avoir exaucée.—Une enfant de Marie.—**Rivière Bois-Clair.**—J'envoie \$1.00 que j'ai promise à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour la remercier d'une faveur obtenue avec promesse de la faire publier dans vos annales.—**Dame O. F.**—A l'honneur de N.-D. du Très Saint Rosaire je vous envoie ci-joint une piastre pour l'embellissement du terrain. Espérant de plus en plus que la Ste. Vierge exaucera ma demande, pour le moins elle me couvrira de sa protection.—**Abonnée—St. Roch.**—Vous trouverez ci-inclus \$1.00 (piastres) en reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du St. Rosaire moyennant que je donne cette somme.—**St. Eustache.**—Reconnaissance a Notre-Dame du Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesses de faire publier Off. \$1.00.—**Lowele.**—Permettez-moi de vous demander de bien vouloir publier dans les Annales du T. S. Rosaire des faveurs obtenues avec promesse de publier.—**La chine.** j'inclus dans cette enveloppe la somme de \$1.25 en remerciement à N.-D. du T. S. Rosaire pour une grande faveur avec promesse du publication dans vos Annales je demande aussi à cette bonne Mère et a St. Gérard Magella plusieurs autres faveurs.—Une abonnée.—**Trois-Rivières.**—Merci à Notre-Dame du Rosaire pour avoir obtenue la guérison de mon frère avec promesse de faire un pèlerinage a pied et de le faire inscrire dans les annales.—Une enfant de Marie.—**F. B.—St. Didace.**—Révérend Père veuillez s. v. p. inscrire dans vos annales le fait suivant notre voisin a passé au feu et le feu était qu'à 10 pieds de notre propriété j'ai demandé à la bonne Sainte-Anne et à Ste. Vierge s'y elle nous pré arvais du feu je dirais un Rosaire et publierais, j'ai été exaucée.—**St. Damase.**—

La nouvelle abonnée que je vous envoie c'est une de mes petites filles qui était malade j'ai promis si elle guérissait je le ferais publier dans les annales depuis ce temps elle est parfaitement bien et que je l'abonnerais aux annales maintenant Rev. Père vous publierez sa guérison au premier Numero oubliez moi pas.—**St. Cuthbert.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une place obtenue et promesse de faire publier dans les annales.—**D. A. C.—Cap de la Madeleine.**—Je viens faire dire une basse messe en l'honneur de la Sainte Vierge pour avoir obtenu de trouver quelqu'un qui a guéri mon sans l'ouvrir.—**New Hall.**—Mon mari étant bien malade j'ai obtenu sa guérison en promettant de l'abonner et de publier.—**Dame U. D.—St. Adelphe.**—Ci-inclus 25cts pour 15 lampes en remerciement à la Sainte Vierge de m'avoir assisté dans un cas important.—**Petite Rivière Ouest.**—Ci-inclus 25cts pour N.-D. du Cap pour avoir obtenu la guérison de mon enfant que je croyais incurable.—**St. Alexis des Monts.**—Je vous fais adresser \$18 00 en reconnaissance de ce que mon mari est revenu mieux de l'hôpital et je demande sa guérison—**Dame P. P.—Trois-Rivières.**—Je remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue, avec prière de publier.—Une abonnée.—**Trois-Rivières.**—Reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire pour deux faveurs obtenues par l'usage des roses bénites, avec promesse de publier.—**Dame E. D.—Trois-Rivières.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue, avec promesse de publier.—**Delle R. L. L.—Boutouche.**—Je remercie la Sainte Vierge pour deux faveurs obtenues.—**Cap de la Madeleine.**—Off. de 10cts. pour faveur obtenue avec promesse de publier et demande guérison d'un mal de gorge.—**Dame G. D.—ChAMPLAIN.**—Off. de 2 basses messes pour grâces obtenues.—**Pèlerine.—Mont-Carmel.**—Après promesse de publier j'ai été guérie des édampsies qui me faisaient énormément souffrir.—**Rismouski.**—Gloire à la Sainte Vierge et à Ste.-Anne pour ma guérison obtenue au Sanctuaire béni de Ste.-Anne.—**Dame G. A. Marois.—Montréal.**—Off. \$1.25 pour 5 lampes une messe d'actions de grâces pour position obtenue avec promesse de publier.—**Nouvel abonné.—St. Pierre les Becquets.**—Je remercie la bonne Sainte-Anne et Sainte Vierge Saint Joseph pour deux grâces obtenues.—**St. Hyacinthe.**—Veuillez s. v. p. publier dans vos annales. Après promesse faite de faire publier dans vos annales. Si j'obtenais une grâce je vous envoie 10cts. pour faire brûler une lampe pour deux jours à Notre-Dame du Rosaire en actions de grâces pour les âmes du purgatoire j'ai été exaucée.—**Abonnée.**—J'ai obtenue la protection d'un enfant par l'entremise de Notre-Dame du Rosaire et St. Antoine de Padoue avec promesse de faire insérer dans les annales et j'envoie 20cts. pour faire brûler les lampes en remerciements de la faveur obtenue.—**Dame Vve Elzeur Ouellet.**—J'ai obtenue par l'intercession de la Sainte Vierge et avec promesse de faire publier dans vos annales deux grandes grâces pour mes parents et une pour moi j'avais un mal sous le bras qui m'inquiétait beaucoup je me suis recommander au Sacré-Cœur du Jésus et la bonne Sainte Vierge j'ai aussi fait une neuvaine de chemin de croix et promis de toujours porter un scapulaire du Sacré-Cœur je me trouve bien.—**Cap Madeleine.**—Je viens remercier Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour la guérison de ma fille en donnant 50cts. pour une basse messe et promesse de faire publier elle a été guérie sans infirmité en demandant la grâce de préserver le reste de la famille.—**N. B.—Plessisville.**—Je remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une guérison obtenue en faisant usage des roses bénites avec promesse de faire publier dans les annales.—**E. L.—St-Sauveur.**—Mille remerciements au Sacré-Cœur de Jésus à Notre-Dame du Très Saint Rosaire et à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour une grande grâce obtenue par leurs intercessions avec promesses de payer un abonnement et de faire dire une messe.—**Abonnée.**—

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	53	Malades.....	228
Vocations.....	61	Bonne mort.....	118
Familles.....	100	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	301	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	412
Jeunes gens.....	108	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	198	Heureux mariages.....	31
Institutrices et écoles.....	72	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	116	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	111
Conversions.....	100
Succès dans les examens.....	12
Réussite dans les affaires difficiles.....	42
Heureuse délivrance.....	80
Faveurs obtenues.....	230

Nécrologie

Delle Emélie Dussault Montréal—Dame Ferdinand Massicotte Trois-Rivières—Mr. Joseph Cloutier Gentilly—Mr. Michel Belisle Wotton—Mr. Omer Belleville Cap Magdeleine.—Dame vve Fr.-X. Mathieu, Lachevrotière.—Mr Ernest Montambeault.—Dlle Delphine Laliberté, Somersworth.—Dlle Marie Louise Vermette, Somersworth.—Dlle Flore S. de Carufel, Pointe du Lac.—Dame Séraphin Arel, Québec.—Dame J. B. Lépine.—Dame Xavier Fortin, St Jean Port-Joly.—Dame vve Faançois Marquis, Ste Famille.—Mgr Proulx, Nicolet.—R. P. Guégen, o. m. i., Maniwaki.—Rév. Mr Anselme Baril, St Rémi.—Mr Narcisse Courchesne, Fall-River.—Dame Samuel Laroche, Neuville.—Dlle Alphonsine Pelletier, L'Assomption.—Dame Joseph Pelletier, L'Assomption.—Mr. Arcadius Fortier, St-Gervais.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.